

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016**

### **1- Fonctionnement interne**

#### **11 – Assemblée générale du 16 mars 2016**

L'assemblée générale a approuvé le rapport d'activité 2015, le compte de résultat et le bilan 2015.

Elle a approuvé les orientations proposées par le conseil de surveillance relatives au développement du baromètre sur les services publics et au projet « Les Entretiens de l'Administration ».

Elle a enfin approuvé le projet de budget 2016.

#### **12- Réunions du conseil de surveillance**

16 mars 2016 : le conseil de surveillance a pris acte des décisions de l'assemblée générale réunie ce même jour, qui a approuvé le rapport d'activité 2015, ainsi que les comptes 2015. Il a débattu de l'état des finances de l'Institut et réfléchi aux pistes de développement du baromètre de l'Institut sur les services publics, ainsi que sur le projet « les Entretiens de l'Administration ».

Il a entendu un rapport d'exécution du budget 2015 et conduit un débat sur les orientations de l'Institut pour l'année 2016.

Il a entériné le projet de budget 2016.

23 novembre 2016 : en ouverture de réunion, le président Jean-Pierre DUPORT a donné connaissance de la lettre de démission du conseil de surveillance de Mme de MARGERIE et l'a assuré de la reconnaissance de l'Institut pour sa contribution à la vie de celui-ci. Mme de MARGERIE a été élue à l'unanimité membre d'honneur du conseil de surveillance de l'Institut Paul Delouvrier.

Louis-Bernard BOHN, membre du directoire en charge de la trésorerie, a présenté un rapport sur l'exécution du budget 2016 et sur les perspectives budgétaires 2017.

Le conseil de surveillance a été informé par Matthieu DELOUVRIER de l'état d'avancement des travaux relatifs à la vague 2016 du baromètre sur les services publics, ainsi que des partenariats engagés pour la réalisation du baromètre thématique sur le service public du logement.

Il a enfin été informé de l'état d'avancement des travaux préparatoires du projet « Les Entretiens de l'Administration ».

### **2- Les activités de l'Institut**

#### **21- Baromètre 2016 sur les services publics**

L'Institut Paul Delouvrier a publié pour la douzième année consécutive le baromètre qui mesure l'opinion des Français vis-à-vis des services publics de l'État (leur image) et la satisfaction des usagers qui ont eu recours à ces services publics au cours de la période récente.

L'édition 2016 du baromètre, réalisée par KANTAR Public, révèle pour la première fois depuis douze ans, un changement dans le trio immuable des priorités des Français concernant l'action des pouvoirs publics (emploi, éducation, santé) avec l'arrivée en deuxième position de la sécurité intérieure (police – gendarmerie).

De manière générale, les Français expriment des attentes de plus en plus fortes à l'égard de l'Etat dans les domaines très régaliens de la police - gendarmerie, de la défense nationale et de la justice, même si l'emploi reste toujours leur première priorité. Globalement, 69% des usagers s'estiment satisfaits des prestations des services publics de l'État, alors que seulement 37% des Français en ont une bonne opinion.

Une analyse détaillée de l'évolution de la satisfaction alerte sur une dégradation préoccupante dans les domaines clés pour les Français de l'éducation nationale et de la santé publique.

L'actualité de l'année 2016 explique la poursuite de l'augmentation, déjà observée en 2015, de l'attention portée par les Français à la police et gendarmerie (44%, +16), à la défense nationale (21%, +8), et à la justice (32%, +3).

Ce baromètre montre que la préoccupation principale des Français reste l'emploi. 52% d'entre eux estiment que les pouvoirs publics devraient prioritairement porter leurs efforts sur ce thème. Pour la première fois depuis la création du baromètre, le domaine police - gendarmerie est en deuxième position avec un score de 44%. Les autres domaines prioritaires sont l'éducation nationale (38%) et la santé publique (36%).

En demande de protection, les Français estiment que les domaines régaliens doivent être préservés d'économies sévères.

Après trois années de préférence pour la diminution de l'impôt, les Français, soucieux des moyens alloués aux services régaliens, sont significativement moins nombreux aujourd'hui à faire ce choix : 55%, soit -10 points par rapport à 2014.

67% des Français (+10 points en seulement un an) estiment que des économies en matière de police - gendarmerie seraient préjudiciables à la qualité de service. Cet avis est partagé par 48% (+8 pts) concernant la justice. A l'inverse, une large majorité de Français estime que des économies pourraient être réalisées en matière de fiscalité et de sécurité sociale.

Les attentes de progrès à l'égard des services publics concernent principalement, comme en 2015, la rapidité du traitement des dossiers et la simplicité des démarches. L'attente d'une meilleure égalité de traitement sociale et territoriale entre les citoyens s'accroît.

Sur les neuf services publics de l'État analysés :

- trois bénéficient à la fois d'une bonne ou plutôt bonne image et d'un bon taux de satisfaction des usagers : la police et gendarmerie : 57% d'opinions positives (-6) et 82% (+4) de satisfaction des usagers ; la santé publique : 49% (-3) et 78% (-4) ; la sécurité sociale : 48% (+3) et 76% (+1).
- quatre souffrent d'une mauvaise ou assez mauvaise image auprès des Français mais d'un bon niveau de satisfaction auprès des usagers : les services fiscaux : 28% de bonne opinion, 78% (+1) de satisfaction ; le logement : 34% (+2) et 72% (+2) ; l'éducation nationale : 33% (-4) et 68% (-1), l'environnement : 41% (-1) et 66% (+2),
- la justice atteint son niveau d'opinion le plus bas : 28% (-3), conjointement à une baisse de la satisfaction : 60% (-1).
- l'emploi continue de cumuler un déficit d'image et de satisfaction des usagers : 13% des Français en ont une bonne opinion, 45% des usagers en sont satisfaits, alors qu'il s'agit de la principale priorité des Français.

## 22- Baromètre sur le service public du logement

Conformément aux orientations arrêtées par l'assemblée générale de l'Institut, des pistes de développement thématique du baromètre ont été recherchées. Ces recherches ont abouti à l'établissement d'un partenariat entre l'Institut et la Caisse des Dépôts, le Commissariat général à l'égalité des territoires et l'Union Sociale de l'Habitat.

Ce partenariat s'est traduit par l'élaboration d'un questionnaire relatif à ce thème et au financement d'un baromètre thématique confié, lui aussi, à KANTAR Public. Il a aggloméré les données collectées dans le cadre du baromètre général (cf. chapitre 21 ci-dessus) et celles recueillies auprès d'environ 1 400 personnes réparties dans les Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au niveau national, 21% des personnes interrogées ont déclaré avoir bénéficié au cours des deux dernières années d'un soutien public pour leur logement. Ce taux s'établit à 23% en Auvergne-Rhône-Alpes, 28% en Hauts-de-France, 22% en Île-de-France et en PACA.

En ce qui concerne l'opinion et la satisfaction vis-à-vis du service public du logement, le tableau est le suivant :

	BONNE OPINION	SATISFACTION
France entière	32 + 2 = 34%	62 + 10 = 72%
Île-de-France	27 + 3 = 30%	59 + 11 = 70%
Auvergne-Rhône-Alpes	32 + 2 = 34%	68 + 8 = 76%
Hauts-de-France	33 + 3 = 35%	62 + 11 = 73%
PACA	25 + 2 = 27%	64 + 6 = 70%

Premier chiffre : satisfaits

Deuxième chiffre : très satisfaits

59% des personnes interrogées au niveau national estiment qu'il est possible de faire des économies dans le service public du logement. Elles sont 63% en Île-de-France, 62% en Auvergne-Rhône-Alpes, 64% dans les Hauts-de-France et en PACA.

En ce qui concerne les attentes des citoyens vis-à-vis du service public du logement, la première est, au niveau national comme pour trois régions sur quatre, le traitement équitable des dossiers dans l'attribution des logements. De leur côté, les personnes interrogées en Hauts-de-France attendent avant tout une simplification des démarches. Les thèmes de ces attentes génèrent un taux de satisfaction faible.

De manière générale, les usagers franciliens se montrent les plus critiques, particulièrement en ce qui concerne la variété et le nombre de logements proposés, le traitement équitable des citoyens et la rapidité de finalisation des dossiers.

En ce qui concerne les logements sociaux, si le nombre de pièces, la localisation et le loyer du logement sont jugés globalement satisfaisants par les locataires HLM, l'isolation phonique et thermique constituent des motifs de fortes insatisfactions. Les locataires HLM dans les Hauts-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes se montrent particulièrement insatisfaits à l'égard de la consommation d'énergie du logement et de l'isolation thermique.

S'agissant de la procédure d'obtention du logement social, les locataires se montrent plutôt satisfaits quant à la capacité de l'organisme à proposer un logement adapté mais se montrent plus critiques quant aux critères d'attribution et l'information sur l'état d'avancement de la demande. En Île-de-France, la satisfaction est systématiquement beaucoup plus faible sur les différents aspects de la procédure d'obtention que dans les autres régions.

Les relations avec le bailleur social sont globalement jugées assez satisfaisantes. Toutefois, la réactivité en cas de demande constitue un point faible. C'est en Île-de-France que la satisfaction à l'égard des relations avec le bailleur est la moins bonne

58% des locataires HLM souhaitent rester dans leur logement dans les années à venir, essentiellement en PACA et dans les Hauts-de-France. Toutefois, pour les habitants d'Île-de-France l'objectif est surtout de changer de département et pour ceux d'Auvergne-Rhône-Alpes de changer de quartier.

Ce baromètre thématique a donc permis d'approfondir l'analyse des attentes des citoyens et des usagers vis-à-vis du service public du logement. Les décideurs dans ce domaine, dont au premier chef les trois partenaires de la démarche, disposent de données détaillées sur des aires d'analyse choisies en commun. L'Institut Paul Delouvrier espère le renouvellement de ce type d'opération pour enrichir le concept même de baromètre sur les services publics, et aussi pour, selon la vocation qu'il s'est donnée, livrer des données impartiales aux pouvoirs publics, aux acteurs des services publics, aux citoyens et aux usagers.

## **23 – Les Entretiens de l'Administration**

C'est en 2015 que, sous l'impulsion d'un de ses administrateurs, Jacques BOUTTES, qui a participé à la création des Entretiens de Toulouse qui mettent en relation des cadres et ingénieurs de l'industrie aéronautique, l'Institut Paul Delouvrier a décidé d'explorer l'hypothèse de la création de manifestations de même nature à l'usage des fonctionnaires de l'Etat et de la fonction publique territoriale. A cet effet, il a créé un comité de pilotage réunissant des fonctionnaires ou anciens fonctionnaires de ces deux versants de la fonction publique, des administrateurs de l'Institut, et un représentant du prestataire qui s'est investi dans les Entretiens de Toulouse.

Les travaux de ce comité de pilotage ont permis d'élaborer un projet qui a reçu l'adhésion – dans l'ordre chronologique – du directeur général de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), du directeur du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), puis du préfet de la Région Hauts-de-France sur le territoire de laquelle il a été décidé de lancer une session pilote. Des représentants de ces trois institutions ou autorités ont rejoint le comité de pilotage, lui permettant ainsi d'aborder les aspects concrets de l'opération.

Sous la seule réserve de son financement<sup>1</sup>, le projet « Entretiens de l'Administration » a donc abordé la séquence « organisation » de sa programmation. Convaincu de l'intérêt majeur de ce projet et fort du concours apporté par les membres du comité de pilotage, l'Institut Paul Delouvrier le conduit avec enthousiasme et détermination.

## **24- Découverte des métiers**

Conduite depuis plusieurs années par Jean CORNILLAULT sous le timbre de l'association départementale des membres essonniers de l'Ordre national du Mérite et de l'Institut, cette action a pour but de permettre aux élèves de collèges de l'Essonne de s'informer sur les métiers auxquels ils peuvent aspirer au-delà des contraintes issues de leur éventuelle assignation sociale ou de leur propre autocensure.

---

<sup>1</sup> ce financement étant en grande partie assuré à la date du 7 mars 2017

A ce titre, Jean CORNILLAULT a participé au forum de la ville d'Athis-Mons qui s'est tenu le 16 janvier. Environ 100 stands étaient réunis dans un grand hall. Beaucoup de contacts intéressants, tant avec des élèves, leurs familles et des enseignants ou chefs d'établissements ont pu se nouer.

Il est intervenu le 20 janvier aux collège et lycée Saint Charles à Athis-Mons. Le matin, pour le collège, il y avait plus de 100 stands, installés dans des classes. Beaucoup de contacts avec des élèves de 4ème et de 3ème ont également été engagés. L'après-midi était réservé au lycée et a été également très riche.

Le 30 janvier, il a participé au forum des métiers du lycée Albert Camus à Ste Geneviève des Bois.

Le 16 février, il est intervenu au collège Paul Fort de Montlhéry. Ce qui est intéressant c'est que les élèves viennent par petits groupes accompagnés par un enseignant. Ils doivent choisir au moins 3 intervenants, qui restent fixes, dans une classe. De très bons échanges ont été favorisés.

Enfin, l'Institut Paul Delouvrier a continué de soutenir les « Trophées de la découverte professionnelle » organisés par la direction académique de l'Essonne et qui consistent en un concours de présentations de métiers qui permettent à des élèves de classes de collèges du département de montrer leur savoir-faire et leur capacité à s'investir. Outre le concours actif et apprécié de Jean CORNILLAULT à son organisation et son déroulement, cette manifestation a bénéficié d'une subvention modeste mais souhaitée de l'Institut Paul Delouvrier.

## **25 – Soutien scolaire**

Cette action pilotée depuis plusieurs années par Jacques BOUTTES consiste à faire dispenser des cours de soutien à des élèves de seconde, première et terminale, essentiellement dans les matières scientifiques, par des volontaires bénévoles. Elle est conduite en relation avec la fondation Un Avenir Ensemble de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur. En 2016, environ vingt élèves ont bénéficié de ce soutien.

## **3- Activités diverses**

L'année 2016 a été ponctuée par les activités suivantes :

- 13 janvier : participation à une groupe de travail sur « l'administration moderne » ;
- 2 janvier : participation à deux ateliers de la session pilote des Entretiens du Bourget, déclinaison pour les PME de l'aéronautique des Entretiens de Toulouse.
- 17 février : rencontre avec la direction académique de l'Essonne ;
- 3 mars et 3 juin : réunions avec la Caisse des Dépôts sur le dossier « baromètre » ;
- 23 mars : participation à une réunion de Futuribles ;
- 13 avril, 30 mai et 18 octobre : réunion du comité de pilotage des Entretiens de l'Administration ;
- 26 avril : rencontre avec Monsieur MORVAN, directeur-adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur ;
- 28 avril : colloque du bicentenaire de la Caisse des Dépôts ;
- 11 mai : Trophées de la découverte professionnelle de la direction académique de l'Essonne ;
- 13 mai : rencontre avec l'Association des Maires de France ;
- 19 mai : participation à un atelier des journées de l'évaluation des politiques publiques organisées par le Secrétariat Général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) ;

- 20 septembre : participation à une réunion conjointe Caisse des Dépôts – Commissariat général à l'égalité des territoires – Association des maires de France ;
- 22 septembre : présence à la Conférence des Villes organisée par France Urbaine à l'Hôtel de Ville de Paris ;
- 28 septembre : rencontre avec le SGMAP sur le renouvellement de la convention de partenariat relative au baromètre sur les services publics ;
- 17 octobre : réunion avec Monsieur Thierry LE GOFF, directeur général de l'administration et de la fonction publique, sur le projet « Entretiens de l'Administration » ;
- 20 décembre : réunion avec Monsieur Vincent POTIER, directeur général du Centre national de la fonction publique territoriale, sur le projet « Entretiens de l'Administration ».

## 4- Bilan et compte de résultat 2016

### 41- Compte de résultat 2016

	2016	2015
Produits	129375,07	72 841,00
Charges	132 356,62	112 327,05
- dont Autres services extérieurs	90 927,61	75 068,86
- dont Charges de personnel	41 275,39	37 104,34
Résultat	- 2 981,55	- 39 486,05

### 42- Bilan 2016

ACTIF	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Immobilisations	4 041,28	4 041,28	0
Créances	17 550,00		17 550,00
Valeurs mobilières de placement	59 683,67 (91 391,45)		59 683,57 (91 391,45)
Disponibilités	3 302,23 (454,07)		3 302,23 (454,07)
TOTAL GENERAL	80 535,90 (106 895,52)		80 535,90 (106 895,52)

Valeurs 2016 - (Rappel 2015)

PASSIF	Valeurs nettes	Au 31/12/2015
Capital	79 433,66	79 433,66
Report à nouveau	- 8 824,23	30 661,82
Résultat de l'exercice	- 2981,55	-39 486,05
TOTAL I	67 627,88	70 609,43
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	4 949,60	30 189,40
Autres dettes	673,53	
Dettes fiscales et sociales	7 284,89	6 096,69
TOTAL III	12 908,02	36 286,09
TOTAL GENERAL	80 535,90	106 895,52